

il y a 80 ans à Neuilly en Thelle



ACPG - CATM de Neuilly en Thelle

Cérémonie commémorative de la libération de Neuilly-en-Thelle

1944-2024

Tant de souvenirs, de tourments et de sacrifices restent ancrés dans le cœur de tous ceux qui, par leur courage, leur abnégation et le don de soi participèrent à la libération du sol de France.

A ceux-là, par ce qu'ils ont vécu dans leur chair et au plus profond de leur être, les saluts que nous adressons, les mots que nous prononçons, les silences que nous observons leur appartiennent...et appartiennent à eux seuls.

Ceux-là doivent rester dans nos mémoires.

Ce devoir de mémoire nous oblige à rappeler à nos contemporains et à transmettre aux générations futures le souffle d'idéal qui animait les armées, l'effort qu'elles ont fourni et le prix qu'elles ont payé pour la reconquête de la liberté nationale, de notre liberté.

Le gouvernement de la France a décidé de célébrer avec solennité le quatre-vingt ème anniversaire des débarquements de Normandie et de Provence.

Plus modestement, il était bon que Neuilly-en-Thelle, Mesnil-en-Thelle, Fresnoy-en-Thelle, Morangles, Ercuis, Crouy-en-Thelle et Dieudonne se souviennent de sa (leurs) libération(s) et des évènements qui l'ont précédée et salue ceux qui l'ont conduite et accompagnée.

Les derniers jours d'Aout 1944 furent, pour ceux qui les vécurent, des moments inoubliables. Pour nos libérateurs de la 30^{ème} Division d'Infanterie des Etats-Unis d'Amérique, ce jour-là est aussi le leur.

L'Abbé Charpentier 1882-1944

Livret Neuilly-en-Thelle se souvient 1994

HOMMAGE

LA MORT DE L'ABBE CHARPENTIER A MAUTHAUSEN HARTHEIM

Mauthausen, à leur dernière rencontre ; l'Abbé Charpentier encore en soutane confie à ses amis "Nous avons gagné le paradis. Je suis prêt, quand nous fusille-t-on ?"

Affecté au kommando de la carrière, il ne résiste pas longtemps. C'est un trou immense, situé dans la montagne à 1 km du camp. On y accédait par un escalier de plusieurs marches. Pas un arbre, pas un buisson, pas une touffe d'herbe. L'été, la chaleur y est insoutenable, l'hiver le froid insupportable. Le vent y tourbillonnait rageusement.

On y travaillait sous la menace des coups généreusement distribués par les kapos. Le soir, le retour est extrêmement pénible pour des hommes qui, depuis six heures du matin travaillaient debout, la plante des pieds brûlés, entamés par les semelles de bois des galoches.

L'ascension des escaliers représentait un effort énorme, rendu surhumain lorsque les gardiens obligeaient les détenus à porter sur le dos de lourdes pierres. C'est dans ce décor dantesque que commença son agonie. Il n'est pas habitué à manier le pic. Il s'arrête souvent pour souffler. Une volée de coups de matraques lui rappelle qu'il faut travailler. Et sur ses voisins comme sur lui, les manches de pioches tournoient et s'abattaient sur des crânes qui résonnent, sur des os qui craquent, faisant gicler le sang. C'est une loque qui titube sur les marches irrégulières de l'escalier glissant. Il tombe, il est relevé chaque fois à coups de pieds par les brutes qui l'escortent. Il arrive à la baraque dans un tel état d'épuisement qu'il rentre, incapable de survivre. Il a gravi son chemin de croix. Admis à l'infirmerie, atteint d'une congestion pulmonaire, il est quelques jours après jeté au four crématoire. Son corps réduit en cendres servit d'engrais au jardin des S.S.

Le lieu de ses derniers instants reste imprécis : Mauthausen ou Hartheim ?

Il existait à Mauthausen une chambre à gaz dans les caves de l'infirmerie.

Selon les témoignages de l'Abbé Dutor d'Orléans et de Monseigneur Suvec recueillis par le Révérend Père M. Riquet, il fut envoyé à la chambre à gaz d'Hartheim où son décès fut enregistré le 7 Août 1944 sous le matricule 59725.



L'Abbé Charpentier est né le 10 novembre 1882, à Beauvais, où son père était marchand de volailles et sa mère couturière.

En 1907, il est nommé 2ème vicaire à Clermont de l'Oise. Le curé est l'archiprêtre Cartier. Pendant cette période il anime le patronage Saint-Joseph, il est aumônier de l'école de la Providence et aumônier des scouts.

Il fait la guerre de 1914-1918 comme infirmier-brancardier, participe à la bataille de Verdun, est décoré de la « Croix de guerre ».

En 1927, il est nommé curé doyen de Neuilly-en-Thelle.

Il fut installé comme curé-doyen de Chantilly, le 16 janvier 1938. A l'époque, la ville comptait 5344 habitants (1936), le Maire était M. Simiand. Le presbytère était situé au 1, rue du Connétable. Depuis le début de la guerre, il ne refuse pas d'accueillir les nombreuses familles de réfugiés juifs, nombreux à Chantilly, Vineuil-Saint-Firmin et dans la région.

L'Abbé Charpentier participe aux deux exodes que connaît la population chantillienne : le 22 mai 1940, jusqu'à Chaumont-en-Vexin et le 9 juin 1940, jusque dans le Morbihan.

A Chantilly, il allait dire la messe dans la cave de la maison Simiand. Des réfugiés, des réfractaires au STO (service du travail obligatoire) et des résistants y assistaient. C'est là que son calice était resté après son arrestation (le calice se trouve actuellement au musée du patrimoine de Chantilly).

Et puis, le dimanche 23 juillet 1943, il va demander dans son sermon : « le refus de la collaboration, ne céder ni aux séductions ni aux menaces allemandes, rejeter le néo paganisme nazi, rester, même au péril de la liberté, fidèles à la Patrie et à l'Eglise ».

Suite aux actions d'un groupe de résistants, le dimanche 23 janvier 1944, avant l'aube, les soldats allemands investissent la ville et commencent l'arrestation de nombreux cantiliens à leur domicile. L'Abbé Charpentier est arrêté au presbytère. Au cours de l'arrestation, les soldats lacèrent le prie Dieu, en pensant y trouver des documents cachés.

Vingt-cinq personnes sont arrêtées, embarquées dans des camions et transportées, pour onze d'entre-elles, au camp de Royallieu et, pour les autres, à la maison d'arrêt de Compiègne où elles vont rester jusqu'au 10 février 1944, avant leur transfèrement au camp de Royallieu.

L'Abbé Charpentier se trouve parmi ceux qui seront internés à Compiègne et le 9 février il va dire sa première messe en prison.

Le 28 février 1944, tous les otages de Chantilly, sauf l'Abbé Charpentier, M. Paul Picot et M. Robert Cluzeau seront libérés.

Le 23 mars, 1500 détenus, parmi lesquels M. Picot et l'Abbé Charpentier sont entassés dans des wagons à bestiaux pour être transportés à Mauthausen. Le supplice du voyage et des humiliations durât trois jours et trois nuits.

Très rapidement, le contact entre les trois déportés de Chantilly fut perdu. M. Cluzeau disparût, M. Picot fut affecté à un kommando près de Vienne et l'Abbé Charpentier fut interné à Mauthausen.

A Mauthausen, toute identité personnelle disparaît. Les détenus sont obligés d'enfiler des uniformes rayés et ils sont complètement rasés. Encore en soutane, l'Abbé Charpentier confie à un ami : « Nous avons gagné le Paradis. Je suis prêt, quand nous fusille-t-on ? »

L'Abbé Charpentier est affecté au Kommando de la carrière de Mauthausen (le camp a été créé en 1938 après l'annexion de

l'Autriche, pour y « accueillir les opposants »). La carrière est un trou immense creusé dans la montagne, situé à 1km du camp. On y accède par un escalier de 186 marches « l'escalier de la mort ». C'est sur cet escalier que l'Abbé Charpentier s'effondre. Il est admis à l'infirmerie. Atteint d'une congestion pulmonaire, il est jeté au four crématoire. Le lieu de ses derniers instants reste encore imprécis. A Mauthausen, il existait une chambre à gaz dans les caves de l'infirmerie mais certains détenus étaient envoyés au château de Hartheim, « l'institut d'euthanasie », d'où personne n'est jamais revenu.

Le décès de l'Abbé Charpentier y fut enregistré le 7 août 1944 sous le matricule 59725.

Docteur Charles Andrieu



HOMMAGES A NOS DEPORTES

Andrieu Charles Louis Victor Marie, né le 20 septembre 1903 à Neuilly-en-Thelle, de nationalité française, est médecin de profession. Responsable au Front national pour la Libération de la France, ce résistant multiplie les actions en apportant des soins aux blessés, en transportant et en cachant des parachutistes anglais et d'autres résistants. Arrêté une première fois en mai 1943, au cours du transfert d'un parachutiste anglais (qui parvient à sauter par la

portière de la voiture avant d'être arrêté) et emprisonné à Senlis, il est relâché faute de preuve par un officier allemand (Lenarth) qui le prévient de faire « très attention ». Haut responsable du Front national pour la Libération de la France, il est désigné au cours de l'été 1944 pour représenter les FTP à l'état-major des FFI. Il est arrêté à son domicile, avec son fils, Paul (15 ans), le 8 juillet 1944 à cinq heures du matin. Trois autres habitants de la commune (dont le doyen Duchemin) sont arrêtés le même jour. Tous sont détenus à la prison allemande de Beauvais, quatre sont relâchés le 22 juillet.

Maintenu en détention, incarcéré à Royallieu, déporté à Buchenwald, puis à NeuStassfurt, Charles Andrieu décède le 21 mars 1945 à Weimar-Buchenwald. Il est élu Maire de Neuilly-en-Thelle en mai 1945 par le nouveau Conseil municipal qui ignore son décès. Charles Andrieu reçoit la médaille de la Résistance. Une place de Neuilly-en-Thelle porte son nom, qui figure aussi sur une plaque commémorative dans le hall du Conseil Général de l'Oise (Conseil Départemental de l'Oise).

Jean Yves Bonnard CANOPE 2015

HOMMAGE

LE DOCTEUR CHARLES ANDRIEU

MORT EN DEPORTATION A STASSFURT LE 21 MARS 1945

C'est grâce à des hommes comme le Docteur Andrieu que le mot Liberté a gardé ses lettres de noblesse en France. Grand Docteur, grand résistant, grand homme, il fût une pièce maîtresse de la résistance dans le département, dans le canton, dans le secteur de Neuilly-en-Thelle. Soigner des blessés, opérer des parachutistes, transporter dans son véhicule des résistants maquisards pour le réseau... Toujours dans l'action au risque et au péril de sa vie quelque soit le temps et l'état des routes et des chemins. Les femmes et les hommes de Neuilly-en-Thelle ayant participé à diverses "actions" ou "opérations" lui doivent la vie. Le silence du Docteur Andrieu et son sacrifice suprême ont évité le démantèlement du réseau, un nouveau massacre de la population et la déportation pour beaucoup de nos compatriotes habitant Neuilly et les environs.

Le Docteur Andrieu allait conduire des parachutistes Anglais, lorsque entre Mello et Saint-Vaast-lès-Mello il est une première fois arrêté par les Allemands. Son "accompagnateur" lui, se sauvera en se jetant du véhicule comme animé d'un "pressentiment"... Dans la prison de Senlis, il doit son salut à son sang froid et à un dénommé Lenarth, officier allemand, qui lui indiquera de faire très attention car "il ne trouvera pas toujours un Lenarth sur sa route". Malgré les craintes de dénonciation de plus en plus grandes, ne pensant qu'à soigner son prochain et à aider le maquis il continue dans son dévouement pour la liberté.

Le Docteur Charles Andrieu a payé de sa vie son silence dans l'enfer de Stassfurt.

Brutalement, à cinq heures du matin la gestapo perquisitionne à son domicile ce samedi 8 Juillet 1944 et l'arrête ainsi que son jeune fils Paul. Ils sont conduit à la prison allemande de Beauvais.

L'armée allemande libère Paul Andrieu ainsi que trois des habitants de Neuilly-en-Thelle emmenés avec le Docteur. De Beauvais il est ensuite transféré à Royalieu (camp tristement célèbre) et de là, hélas, en Allemagne.

Le camp de travail de Neue Stassfurt en Allemagne orientale est un camp où la violence des kapos, du climat, des conditions de vie est omniprésente. Le travail dans les mines de potasse de Stassfurt est insupportable. On y travaille, perpétuellement sous la menace permanente des coups de batons, des coups de crosse, des coups de pieds distribués par des brutes sauvages.

Le froid cinglant de l'Allemagne orientale de l'hiver 1944 1945 est encore plus insupportable, la faiblesse, la malnutrition, le travail viendront à bout de cet homme mort le 21 Mars 1945 d'une pneumonie.



CHARLES ANDRIEU OU LA MALCHANCE DU DESTIN

À CEUX QUI N'AURAIENT PAS DÛ PARTIR,
LES DÉPORTÉS DU DERNIER CONVOI
PARTI DU CAMP DE ROYALLIEU, À COMPIÈGNE

Livre écrit par Mr Paul Andrieu (son fils)

Monsieur Marceau Vollard 1897-1945

Résistant mort en déportation (voir livret Neuilly-en-Thelle se souvient de 1994)

Marceau Vollard décédé le 12 janvier 1945 à Hambourg-Neuengamme

KZ Gedenstätte Allemagne. 47 ans, 1mois et 13jours.

Service historique de la défense, Caen

Cote : AC21P548519

Né le 29 novembre 1897 à Ully-Saint-Georges



HOMMAGE

MONSIEUR MARCEAU VOLLARD

Arrêté fin Avril 1944 à l'atelier SNCF de Moulin Neuf commune de Chambly avec ses camarades, il est emmené par les SS à Maison Laffite où un brutal interrogatoire commence. Chacun est questionné à tour de rôle. Les nuits sont longues et lugubres. Ensuite ils sont transférés à la prison du Cherche Midi à Paris où les mauvais traitements recommencent.

Dans le transport vers Royallieu ils sont encore entre eux, tristes et blessés.

Le départ de Royallieu pour Neuengamme se fait au petit matin. Le camp est quitté après une fouille minutieuse et un rassemblement dans la cour. Les déportés sont étroitement encadrés par des soldats en armes accompagnés de chien policiers. Le sort est ainsi jeté. Une colonne triste et lugubre traverse Compiègne en direction de la gare. C'est à coups de matraques, à coups de pieds qu'ils sont entassés à près de cent dans les wagons à bestiaux.

Installation pénible avec impossibilité de s'asseoir, boire et manger. Après une attente interminable le train s'ébranle.

Dans le wagon l'horreur est indescriptible, tous se bousculent, s'injurient, se plaignent de douleur à la recherche d'air pur près des parois où il est parfois possible de lècher quelques gouttes de condensation sur les montants en fer.

Trois jours et trois nuits dans ce supplice...Les allemands refusant de donner toute boisson, toute forme d'aide. Les cris, les râles, l'atmosphère irrespirable voici l'hallucinant voyage de Monsieur Marceau Vollard et de ses camarades vers Neuengamme.

Le camp de Neuengamme est situé à une quinzaine de kilomètres au sud est de Hambourg. Les prisonniers sommairement vêtus de la chemise et du pantalon qu'on leur a jeté, Monsieur Marceau Vollard titube vers sa destinée.

Il est affecté au kommando extérieur du camp, petit kommando travaillant sans cesse sous la pluie de coups de matraques et de mauvais traitements. La tâche est particulièrement difficile à chaque instant dans ce travail de déminage on risque sa vie et un mauvais geste est toujours fatale.

Ce 12 Janvier 1945 une explosion retentit, des cris, des hurlements, et toujours ces coups de pieds, de matraques comme réponse. Pourtant c'est Marceau Vollard ensanglanté que ses camarades transportent sur une civière vers "l'infirmerie" dont il ne reviendra jamais.



D² dossier dossier envoyer le 28 Mai 1952

Je soussigné Coene Marcel Maire de Montataire
Membre de la Commission du F.F.C.I de l'Aise, Capitaine
F.F.I. Homologation n° 33.328 J.O. du 10.7.1950

Certifie sur l'honneur que M^r Volland Marcel
appartenait au Front National depuis fin 1943.
qu'il a planqué des refractaire S.T.O. qu'il a fourni
du ravitaillement a des ~~frat~~ F.T.P.F. dans
l'illegalite, qu'il fut arrete avec plusieurs
camarades, lors de la greve patriotique de
protestation contre les Miliciens qui avaient
tire sur un F.T.P.F dans les chantiers du
Moulin. n° 1, et pour avoir refuse de reprendre
le travail malgré les ordres des Allemands
C'est pour son action patriotique qu'il fut
arrete et deporte

Comite departemental
des anciens FFI - F.T.P.F.
et les amis Aise

Mairie de
Montataire
Aise Coene

Texte de témoignage du Maire de Montataire attestant de l'appartenance de

Mr. Volland au réseau du maquis Front National.

A la Libération, même mort pour la France et mort en déportation, il était obligatoire d'obtenir des certificats attestant l'appartenance à un réseau (et que ce réseau soit « reconnu » par les autorités de la France Libre...).

Une famille d'héroïnes et de héros

Commandant Arthur Aimé Alcide François 1890 /1944

Déporté résistant alias Farelle né le 04 janvier 1890 à Marcoing (59).

Mort à Neuengamme Allemagne 54 ans 11mois et 19 jours

(Service historique de la défense, Caen)

Cote : AC21P451695

Légion d'honneur, Ordre de la libération décret du 03 aout 1946,
Médaille de la résistance avec rosette publication du 13 octobre
1946.

Croix de guerre 1914 /1918, Croix de guerre 1939/1945

Médaille militaire



Cimetière de Neuilly-en-Thelle

Sous-lieutenant pilote aviateur Marcel François 1920/1945

Né le 14 mars 1920 à Douai Nord (59)

Cote : AC21P451738

Mort à Mathausen le 25 aout 1945

Déporté résistant mort à Mauthausen

Ordre de la libération décret du 24 avril 1946

Rosette Journal officiel : 17 mai 1946

Médaille de la résistance



Cimetière de Neuilly-en-Thelle

Marguerite Désirée Bazin épouse François 1894/1987

Déportée résistante à Ravensbruck

Légion d'honneur avec rosette

Croix de guerre 1939/1945

Médaille de l'ordre de la libération



Cimetière de Neuilly-en-Thelle

Paulette François 1921/1998

Déportée résistante alias Claudine née à Douai (59)

Médaille de l'Ordre de la libération décret du 11 mars 1947

Journal officiel 27 mars 1947

Croix de guerre 1939/1945



Cimetière de Neuilly-en-Thelle

La tragédie du 23 août 1944

Le 23 août 1944 trois soldats allemands firent dans le centre-ville, le simulacre de se rendre.

Un gendarme de la brigade de Creil, en renfort ou réfugié à Neuilly-en-Thelle, Omer Pillois, accompagné de quelques résistants les ramena en cortège dans la rue principale au moment où trois chenillettes allemandes vinrent à passer.

Les occupants armés de leurs mitraillettes abattirent le gendarme près de la mairie, récupérèrent les prisonniers et firent l'assaut du bâtiment public persuadés que les « terroristes » se sont cachés dedans.

Le secrétaire de mairie, invalide de guerre, Jules Lolliéron n'avait pu s'enfuir persuadé d'être respecté est arrêté et jeté dans le réduit sous les marches.

Les allemands prirent ensuite la direction de la gendarmerie rue de Paris pour des « explications ». Dépités de n'avoir pas trouvé de gendarmes, ils pénétrèrent dans la ferme de Mr Braque et prirent en otage deux ouvriers de ferme, André Desporte et Fernand Duflots.

La terreur est à son comble et eux aussi sont jetés sous l'escalier avec un commerçant ramassé sur la place Louis Picot. Pour les Allemands fous de rage ce commerçant est une aubaine et contre sa libération demandent des vivres et de l'alcool.

Ivre de fureur et d'alcool les trois prisonniers furent emmenés dans la salle des fêtes dos au mur et exécutés.

Le 24 août 1944, les maudites chenillettes qui séjournaient au Tillé repassèrent en tirant et en semant la terreur dans Neuilly à nouveau. Ils abattirent Léon Warin, un ouvrier agricole devant l'entrée de la ferme du Thelle le lieu de son travail.

Homage aux 5 Martyrs :

André Desportes



Né le 10 mai 1914 à Deuil. (Seine et Oise)

Aujourd'hui Deuil la Barre. (Val d'Oise)

Massacré par les allemands le 23 août 1944 dans la
mairie de Neuilly-en-Thelle. (Oise)

Fernand Duflots



Né le 14 février 1915 à Ully-Saint-Georges (oise).

Massacré par les allemands le 23 août 1944 dans la mairie de Neuilly-en-Thelle.

Déclaré « mort pour la France »(AC21P175984) à titre militaire.

Il fut homologué FFI

Source : le maitron, mouvement ouvrier, mouvement social.

Jules Lolliéron



Né le 20 novembre 1889 à Beaumont sur Oise (Seine et Oise) actuellement Val d'Oise (95) .

Massacré par les Allemands.

Il est arrêté par les Allemands dans la mairie de Neuilly-en-Thelle dont il est le secrétaire ce 23 août 1944, n'ayant pas réussi à s'enfuir.

C'était un héros de la grande guerre, « cité à l'ordre de la brigade ». Médaille Militaire en 1915. « Caporal plein d'entrain et d'une bravoure remarquable » il est amputé de la jambe droite.

Croix de guerre avec palme.

Source : le maitron

Omer Pillois

(Gendarme de Creil détaché à Neuilly-en-Thelle)



Né le 5 aout 1908 à Monceau-Saint-Waast (Aisne)

Mort pour la France le 23 aout 1944

Déclaré « mort pour la France » (AC 21.P131358) à titre militaire.

Il fut homologué FFI

Léon Albert Warin



Né le 2 décembre 1885 au Mesnil Théribus (Oise).

Massacré par les Allemands le 24 août 1944 devant le porche de la ferme où il allait travailler à Neuilly-en-Thelle.

NEUILLY-EN-THIELLE sous la terreur hitlérienne

5 Français assassinés

Au fur et à mesure que les jours passent, nous parvenons les détails des atrocités commises par les hordes nazies avant leur départ, comme si les Allemands avaient voulu laisser une empreinte ineffaçable de haine et d'horreur.

Aujourd'hui, c'est la sanglante tuerie de Neuilly-en-Thielle que nous allons évoquer pour nos lecteurs.

Le 23 août dernier, vers 15 heures, deux Allemands, dont l'un en civil, rencontrent le gendarme Pillois Omer, 30 ans, de la brigade de Creil, replié à Neuilly-en-Thielle. La conversation s'engage, quelques civils s'approchent. Les Allemands disent leur désir de se rendre. Le groupe remonte vers la place de la Mairie, où deux autres Allemands se trouvent près d'une automobile.

Eux aussi voulaient se rendre. De nouveaux habitants s'approchent, si bien qu'un groupe assez important se trouve bientôt rassemblée.

Tout à coup, trois chenillettes montées par des soldats SS, cantonnées au Tillet, commune de Cires-les-Mello, arrivent sur la route longeant la place.

Le Boche en civil, qui, quelques instants auparavant, demandait à se rendre, s'élance vers les arrivants en criant on ne sait quelles paroles, mais celles-ci furent bientôt suivies de la fusillade.

Les habitants eurent vite fait de se disperser. Seul le gendarme Pillois, qui voulut tenir tête, fut tué sur place. Les Allemands continuèrent à tirer sans atteindre personne heureusement.

Puis les Allemands se dirigèrent vers la gendarmerie, où ils envahirent les locaux en hurlant comme des sauvages.

Les chefs de brigades Fromont Joseph, de Neuilly-en-Thielle, et Legrand, de Creil, furent bientôt entourés d'une meute de sourdards, qui criaient et menaçaient.

Le chef Legrand fut désarmé. Quant au chef Fromont, dont le pistolet était dans son appartement, il dut aller le chercher, accompagné des Boches qui le frappaient à coups de pied et de poing.

Quand ils eurent les armes en leur possession, ils se disposèrent à faire monter dans leur chenillette les deux gendarmes. Mais, profitant d'un moment d'inattention, le chef Fromont leur faussa compagnie.

Le chef Legrand restait seul et les Allemands le laissèrent libre.

Ils repartirent vers la mairie. M. Lolléron, mutilé de guerre, secrétaire de mairie, 55 ans, sortit à ce moment et ils l'enfermèrent sous l'escalier.

Deux ouvriers de M. Braque, cultivateur, qui rentraient des champs, MM. André Desportes, 30 ans, et Fernand Duflos, 29 ans, ainsi que M. Picot, commerçant, place de l'Eglise, furent saisis par les Allemands et rejoignirent M. Lolléron dans sa prison.

Regrettant probablement d'avoir laissé libres les gendarmes, le groupe retourna à la gendarmerie. Les mitrailleuses entrèrent en action et tirèrent dans les appartements et les jardins de la brigade, mais sans résultats, les occupants ayant pris la large. Toute la caserne fut fouillée de fond en comble.

Ne trouvant personne, les Allemands reprirent le chemin de la Mairie, où ils firent d'abord sortir M. Picot, lui criant : « Terroriste ! ». Celui-ci leur tint tête, niant de toutes ses

forces, avec un courage qui lui sauva la vie. Et, à son grand étonnement, il fut laissé libre.

Malheureusement, il n'en fut pas de même des trois autres otages, qui furent emmenés dans la salle de la mairie.

Leur massacre fut précédé de tout ce que l'imagination boche a trouvé de mieux : on prépara les armes, on les mit en joue, on fit le simulateur de les fusiller, puis on les frappa, les pourchassa tout autour de la pièce pour, finalement, les abattre sur place.

Les Boches abandonnèrent ensuite le théâtre de leurs exploits.

Le lendemain, les trois chenillettes firent leur réapparition à la même heure. Retournant à la gendarmerie, les Allemands tirèrent de nouvelles rafales de mitrailleuses dans les portes et les fenêtres.

Puis, continuant leur route, ils rencontrèrent M. Léon Varin, 59 ans, qui se disposait à entrer chez son patron, M. Trouart, cultivateur. Ils l'abattirent au passage. Et ils continuèrent leur randonnée dans la ville désertée par ses habitants terrorisés.

Les obsèques des victimes de la horde teutonne eurent lieu dans la plus stricte intimité, dans la crainte d'un retour des tueurs.

Avis officiels

- Il est défendu de se promener avec des armes, sauf les P. F. I. avec ordre de mission.
- Il est interdit de s'approprier aucun objet ou matériel dans les cantonnements abandonnés par les Allemands.

Le niveau des travaux doit être

Voici un court énoncé prononcé mardi par M. Gaillaud, chef de la République :

« Le Gouvernement assure, au fur et à mesure que cela est possible, sans compromettre la situation ou la position de certains publics ou de certaines entreprises, en attendant que les lois nationales les concernent, de leur faire verser les sommes nécessaires à leur entretien et de leur faire verser les sommes nécessaires à leur entretien et de leur faire verser les sommes nécessaires à leur entretien... »

Communiqué du Commandement

La Commission de réquisition demande de bien vouloir lui adresser, en lui indiquant les noms et adresses des personnes ayant été ou indirectement occupées par les organisations hitlériennes, légionnaires, etc. (M. Speers, etc.). Il ne sera tenu compte que des dénonciations. Tous ces renseignements seront transmis à la Commission de réquisition. La discrétion est assurée.

LE CO DU G

Nous entendons critiquer sur le point de la réquisition, pendant l'occupation des biens, nous entendons critiquer sur le point de la réquisition, pendant l'occupation des biens, nous entendons critiquer sur le point de la réquisition, pendant l'occupation des biens... A ce moment, il est d'un coup moins d'un élaner ces plus.

LA TRAGÉDIE DU 24 AOUT 1944

Le 23 août, vers 15 heures, deux allemands, dont l'un en civil, rencontrent le gendarme Pillois Omer, 30 ans, de la brigade de Creil, repliée à Neuilly en Thelle.

La conversation s'engage, quelques civils s'approchent. Les allemands disent leur désir de se rendre. Le groupe remonte vers la place de la mairie, où deux autres allemands se trouvent près d'une automobile.

Eux aussi voulaient se rendre. De nouveaux habitants s'approchent, si bien qu'un groupe assez important se trouve bientôt rassemblé. Tout à coup, trois chenillettes montées par des soldats S S cantonnés au Tillé, commune de Cires les Mello, arrivent sur la route longeant la place.

L'allemand en civil qui, quelques instants auparavant, demandait à se rendre, s'élance vers les arrivants en criant on ne sait quelles paroles, mais celles-ci furent bientôt suivies de la fusillade.

Les habitants eurent vite fait de se disperser. Seul le gendarme Pillois, qui voulut tenir tête fut tué sur place. Les allemands continuèrent à tirer sans atteindre personne, heureusement.

Puis les allemands se dirigèrent vers la gendarmerie, où ils envahirent les locaux en hurlant comme des sauvages.

Les chefs de brigades Fromont Joseph, de Neuilly en Thelle, et Legrand de Creil, furent bientôt entourés d'une meute de soudards qui criaient et menaçaient.

Le chef Legrand fut désarmé. Quand au chef Fromont, dont le pistolet était dans son appartement il dut aller le chercher accompagné des boches qui le frappaient à coup de pieds et de poings. Quand ils eurent les armes en leurs possession, ils se disposèrent à faire monter dans leur chenillette les deux gendarmes. Mais, profitant d'un moment d'inattention, le chef Fromont leur faussa compagnie.

Le chef Legrand restait seul et les allemands le laissèrent libre. Ils repartirent vers la mairie. Monsieur Lolliéron, mutilé de guerre secrétaire de mairie, 55 ans, sortit à ce moment et ils l'enfermèrent sous l'escalier.

Deux ouvriers de Monsieur Braque, cultivateur, qui rentraient des champs, Messieurs André Desportes, 30 ans, et Fernand Duflos, 29 ans, ainsi que Monsieur Picot, commerçant place de l'Eglise, furent saisis par les Allemands et rejoignirent Monsieur Lolliéron dans sa prison.

Regrettant probablement d'avoir laissé libres les gendarmes, le groupe retourna à la gendarmerie.

Les mitraillettes entrèrent en action et tirèrent dans les appartements et les jardins de la brigade mais sans résultats, les occupants ayant pris le large. Toute la caserne fut fouillée de fond en comble. Ne trouvant personne, les Allemands reprirent le chemin de la mairie, où ils firent d'abord sortir Monsieur Picot, lui criant: "Terroriste!". Celui-ci leur tint tête, niant de toutes ses forces, avec un courage qui lui sauva la vie. Et, à son grand étonnement, il fut laissé libre.

Malheureusement, il n'en fut pas de même des trois autres otages, qui furent emmenés dans la salle de la mairie.

Là, leur massacre fut précédé de tout ce que l'imagination boche a trouvé de mieux: on prépara les armes, on les mit en joue, on fit le simulacre de les fusiller, puis on les frappa, pourchassa tout autour de la pièce pour finalement, les abattre sur place.

Les assassins abandonnèrent ensuite le théâtre de leurs exploits.

Le lendemain, les trois chenillettes firent leur réapparition à la même heure. Retournant à la gendarmerie les Allemands tirèrent de nouvelles rafales de mitrailleuses dans les portes et les fenêtres.

Puis, continuant leur route, ils rencontrèrent Monsieur Varin qui se disposait à entrer chez son patron M. Trouart, cultivateur. Ils l'abattirent au passage et ils quittèrent la ville désertée par ses habitants terrorisés.

Voici, succinctement racontées, les heures terribles vécues par Neuilly en Thelle avant la libération.

Et c'est pourquoi il faut toujours se souvenir de ce que certains ont trop tendance à oublier.

" LE REGIONAL " 22 Aout 1953

Henri Dupire (habitant d'Ercuis tué sur la route de Neuilly)

Assassiné par les Allemands le 30 aout 1944 la veille de l'arrivée de nos libérateurs.



Stèle route d'Ercuis

Louis Denoual (habitant de Bornel tué sur la commune)

Un bornellois tué lors de la Libération de Neuilly-en-Thelle en 1944

Louis Denoual, né en 1921 en Seine-et-Marne, habite avec sa mère à Bornel depuis de nombreuses années lorsque ce matin du 31 août 1944, tout heureux de voir les premiers américains libérer Bornel, il saute sur son vélo annoncer la bonne nouvelle à Puiseux le Hauberger. Arrive chez son employeur, la ferme Charron, les allemands qui ont réquisitionné un attelage et recherchent un charretier. Faisant remarquer qu'il est jeune et célibataire, il se propose auprès de ses collègues de travail et part avec les allemands.

Arrivé à Neuilly-en-Thelle, près de l'église, un accrochage a lieu avec les libérateurs américains. Louis Denoual, tente de fuir, saute de la charrette ; il est abattu. Un de ses neveux bornellois dit que dans sa famille, il se disait que son oncle « avait eu le tort de monter sur la voiture et que si il avait conduit l'attelage à pied, il aurait eut plus de facilités pour s'évader »

L'acte de décès dit « Mort pour la France » rue du Mouthier à Neuilly-en-Thelle à 2h15, selon la déclaration d'Emile Raphaël Desliens, signé Albert Chartier-Duraincy, Maire-Adjoint de Neuilly-en-Thelle.

Le corps du défunt est ramené à Bornel, chez sa mère, rue de l'église où une nièce et un neveu nous ont dit avoir vu la dépouille.

Par délibération du Conseil Municipal de Bornel le 16 septembre 1944, il est accordé une concession à perpétuité au cimetière de Bornel pour la sépulture du jeune Louis Denoual, « Mort tragiquement pour la France le 31 août 1944 à Neuilly-en-Thelle ».

Lors de la séance du 3 novembre 1945, le Conseil Municipal de Bornel décide de donner le nom de **Louis Denoual** à la partie de la route nationale comprise entre « le chemin de Puiseux et la sortie vers Méru ». Ce même jour, le Conseil décide que la partie de la Route Nationale comprise entre « le chemin de Puiseux et le pont Gobette » prendra le nom de **Norbert Deschaintres**, autre jeune bornellois, père de famille, torturé et fusillé par les allemands le 20 août 1944 au Fort de Romainville, près de Paris.

Lors de la séance du 22 mars 1978, le Conseil Municipal de Bornel décide d'apposer deux plaques gravées aux noms de Louis Denoual et Norbert Deschaintres, victimes de la guerre 1939-1945, avec porte gerbe au carrefour du CD 923 et de la rue du 11 novembre pour commémorer les « faits de leur mort ».

Récit de M. Rosalski

Galaxy S20 FE 5G

